



Formation Spécialisée du CSA DG Commerce du 6 septembre 2024

Consacrée aux déménagements à Saint Mandé

A Saint-Mandé, dans la perspective de l'arrivée de nouveaux services de l'Etat sur le site, Météo-France procède, d'ici début 2025, à la libération d'environ 1700 m² de bureaux. Lors de la tenue du comité du 9 juillet au sujet des déménagements / réaménagements, des insatisfactions multiples se sont manifestées et une reconvoque de la « Formation Spécialisée » entre la direction et les organisations syndicales a eu lieu ce 6 septembre. Un nouveau vote a été organisé : seules les organisations syndicales votent et il y a eu abstention généralisée.

Le calendrier des déménagements a été diffusé à l'ensemble des services concernés en août, parfois début septembre. Ceux qui n'ont rien reçu ne sont sans doute pas concernés. Ensuite, l'équipe de la logistique prend des contacts avec les agents : il s'agit de définir le mobilier à déménager, et d'élaborer les plans d'aménagement du futur bureau... 188 agents seront in fine en bureaux partagés : c'est un resserrement important.

Des bureaux témoins ont été aménagés (3 fenêtres + 4 fenêtres) depuis le 21 août. C'est un point positif. Il y a eu peu de retour vers la logistique (deux seulement), beaucoup plus vers les OS. Les configurations-témoins ont été validées par l'ergonome psychologue du travail (les agents à leur poste ne sont pas « exposés en direct depuis l'extérieur » - par exemple pas juste devant l'entrée -). Des ajustements sont possibles une fois le déménagement fait (à voir avec la logistique). La CFDT soulève la question des prises électriques qui sont extrêmement distantes des bureaux, voire au milieu du passage pour le bureau à 3. La logistique assure que tout sera fait pour que les agents ne se prennent pas les pieds dans les fils. C'est quand même un point de vigilance qu'il paraît étonnant de ne pas avoir étudié avant de proposer un aménagement. Les bureaux partagés témoins paraissent grands mais les OS soulignent qu'ils n'ont pas été équipés d'armoires, ce qui sera pourtant le cas en pratique, dans la vraie vie. Au niveau du bureau en lui-même, l'espace disponible minimum qui est validé pour un plan de travail permet d'y mettre 2 écrans, 1 PC, des documents (1 pile), 1 téléphone. Suite aux remarques sur les bureaux témoins, tout le monde convient que la cloison (« phonique ») n'intéressera pas grand monde.

Des premiers travaux ont eu lieu (7ème étage).

On pourra demander du nouveau matériel (ex. casques, etc.) comme promis à la première réunion.

La médecin demande si les commandes d'allumage peuvent être dédoublées dans une pièce (pour correspondre au souhait de chaque occupant). Ceux qui en ont déjà savent que c'est bien. Ceux qui ne l'ont pas (99% des bureaux) ne le savent pas.

Espaces de convivialité :

Cela reste un sujet à discuter. On a pu noter : « *un schéma d'aménagement sera proposé fin octobre* » mais leur mise en place ne sera que pour début 2025. La CFDT-Météo est OK pour un espace par étage et souhaite « la reprise de certains bureaux de passage » pour en faire des lieux de convivialité. Au moins temporairement, cela est accordé pour le 6^{ème} étage.

La direction souhaite renommer les bureaux de passage en « espaces de confidentialité », ou espaces de coworking. Un calcul a été fait par la direction : il y a 14 « espaces de confidentialité », soit 1 pour 13 agents. Quelle conclusion doit-on en tirer? On ne sait pas. La CFDT-Météo note qu'il y a un espace de convivialité pour 30 agents. On va être serrés !

DIRIF :

Les problématiques de salles « Etudes » de DIRIF/Prévi sont gérées en DIRIF (3 postes « prévi HB » en salle A305, et peut-être 1 poste de travail dans la chambre de veille A316).

Dans la salle Prévi, des essais concernant des bandes sur les vitres ont eu lieu et les travaux d'amélioration de la luminosité se poursuivent en lien avec la psychologue ergonomiste du travail.

Problématique DIRCOM/DOC :

Une solution pour le chariot du service a été trouvée : le changement de roues facilite le transport de livres entre le bât. A et le bât. B. Merci aux services ayant œuvré pour trouver cette solution.

Le déménagement du coffre-fort est prévu.

*

De manière plus générale :

A. Guyot (FO) reprend la fonction de secrétaire de la FS DG-Commerce en remplacement de Géraldine SILPA (CFDT) mutée à la DGAC. C'est elle qui est l'interlocutrice de la présidente de la FS de CSA (SG/D) pour établir l'ordre du jour.

Prochaines réunions le 12/11, à la fois FS et CSA